

**Département de
la Haute-Savoie**

**Mairie
de
B O G E V E
74250**

Téléphone : 04 50 36 62 08
Télécopie : 04 50 36 66 50
Adresse Internet :
mairie@bogeve.fr

Compte Rendu du conseil municipal

28 juillet 2015

à 20h30

Mairie

Présents	BABE Alice – BOUVAREL Magali – BOVET Aurélie – GAL Catherine - ROCH Jacqueline. BRON Pierre – CHARDON Didier – CHARDON Patrick - DELAVOET Jean-Pierre GAVARD Patrick.
Excusés	BAUER Frédéric – DUBOIS Anne-Gaëlle-JULLIARD Laurence- FOREL Jules- GRILLET Luc.
Secrétaire de séance	BOVET Aurélie

Ordre du Jour :

- Cession parcelles « COMBAGAR et NEYRET »

CESSION PARCELLES « COMBAGAR » et « NEYRET »

M. le Maire informe le conseil municipal que les parcelles de « COMBAGAR » et « NEYRET », propriétés de Mr Pinget CLEMENT situées sur le plateau de PLAINE JOUX sont effectivement mises en vente. Un compromis de vente à été signé avec un particulier, pour la somme de 12 000 €, soit 1,20 € le m². Ce prix s'avère très élevé, sachant que ces terrains sont classés en zone agricole et que leur valeur réelle est de 0.40 € le m².

Mr le Maire à pris contact avec la SAFER, pour voir quelles options seraient envisageables pour garder ces parcelles accessibles à nos agriculteurs. Il propose de solliciter l'intervention de la SAFER Rhône-Alpes, par exercice du droit de préemption, avec offre d'achat sur cette vente.

Après avoir délibéré, le conseil municipal se prononce à 9 voix pour une préemption de la SAFER et une abstention.

QUESTIONS DIVERSES

COOPERATIVE :

M. le Maire informe le conseil, que Mme Catherine PELLET-BOURGEOIS, actuelle locataire et gérante de l'épicerie « l'Etoile des Alpes » va faire valoir ses droits à la retraite à partir du 31 octobre 2015, après 38 ans d'exercices.

Suite à cette cessation d'activité, la Coopérative d'approvisionnement, propriétaire du bâtiment, souhaite remettre celui-ci à la commune.

En 2006, la SAFER avait estimé ce bâtiment à 385 000 €. Au vu des travaux importants à réaliser pour une rénovation complète, le comité de la coopérative d'approvisionnement propose de vendre ce bâtiment à la commune, pour une somme forfaitaire de 100 000 €, avec, pour condition, qu'il reste à vocation de commerce de proximité.

M. le Maire et son conseil, sont favorables à cette offre, tant il est important de conserver une alimentation et un dépôt de pain sur notre commune.

M. le Maire va prendre contact avec la Chambre des Métiers pour rédiger un appel à candidature afin de sélectionner un nouveau commerçant.

GROUPE SCOLAIRE :

Le résultat des analyses de recherche d'amiante sur les bâtiments de la mairie et de l'école sont satisfaisants. Mis à part une courte gaine en fibrociment, il n'y a pas de traces d'amiante dans les locaux. Le projet du groupe scolaire peut donc avancer.

Mme ROCH, adjointe chargée des affaires scolaires, nous fait part d'une demande d'achat d'un tableau d'affichage, à placer au niveau du petit portail de l'école, pour afficher les informations concernant les TAP. Le conseil donne son accord.

Mr JORAT, responsable des services techniques, demande l'achat d'un gros cendrier à mettre à l'entrée de la salle « La Stéphanoise », pour remplacer l'actuel qui est trop petit, souvent plein et détérioré. Le conseil municipal donne son accord.

ACTIVITES INTERCOMMUNALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE :

Le conseil municipal donne son accord pour renouveler l'adhésion de la commune au CAUE (architecte conseil) pour l'année 2015, pour la somme de 168 €

M. le Maire informe le conseil que l'année prochaine, la CCVV adhérera au CAUE pour l'ensemble des 8 communes.

SYNDICAT DES BRASSES

M. Jean Pierre DELAVÖET, informe le conseil du départ officiel en retraite de Mr MOREL Régis, directeur de la Station des Brasses, remplacé par Mr Yannick JORAT.

Fin de la séance à 22h00.